( Nº 186.)

## Chambre des Représentants.

Séance du 5 Avril 1843.

## NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur François-Marie Roulleau.

## Messieurs,

Par pétition du 10 novembre 1837, le sieur François-Marie Roulleau sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Brest (France), le 13 février 1806, se trouve au service de la Belgique depuis le 29 octobre 1831. Il est sergent depuis le 6 décembre de la même année, et appartient aujourd'hui au 8° régiment d'infanterie en garnison à Gand. Il a épousé une femme belge et est père de trois enfants.

Sa conduite a toujours été exemplaire. Ses chefs font le plus grand éloge de ses capacités et de son zèle pour le service : ils regrettent que sa qualité d'étranger, non naturalisé, l'ait jusqu'à présent empêché d'obtenir l'avancement dont ils le reconnaissent digne.

Le Rapporteur,

Le Président,

J. MAERTENS.

F. DU BUS, AÎNÉ.